

## COMMISSION DE LA SANTÉ PUBLIQUE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU RENOUVEAU DE LA SOCIÉTÉ DU 5 JUILLET 2016

### Questions jointes de

- M. André Frédéric à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur "la prise en charge de l'insuffisance cardiaque"

- Mme Muriel Gerkens à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur "le suivi des patients atteints d'insuffisance cardiaque"

**André Frédéric (PS):** Différentes associations ont rappelé, lors des Journées européennes de l'insuffisance cardiaque, que plus de 200 000 Belges souffrent de cette maladie et que 15 000 nouveaux cas seraient détectés annuellement. Ces chiffres risquent d'augmenter avec le vieillissement de la population. Il faut prendre au sérieux ce problème de santé publique. Le grand public connaît mal cette maladie.

Les associations attirent l'attention sur la prévention et la détection précoce, la prise en charge pluridisciplinaire, l'éducation du patient et de sa famille ainsi que la formation des professionnels de la santé.

Considérez-vous qu'il s'agit d'un problème de santé publique? Des études ont-elles été menées récemment dans notre pays? Envisagez-vous de prendre des initiatives afin d'améliorer la prise en charge des patients et d'améliorer l'accessibilité financière aux soins?

**Muriel Gerkens (Ecolo-Groen):** Faisant le même constat, je ne vais pas répéter les questions de M. Frédéric.

Dans les trois Régions, des unités de suivi infirmier accompagnent ces patients dans les modifications à leur mode de vie et pour améliorer le suivi de leur traitement, qui est perçu comme lourd.

La prise en charge du patient est compliquée par la méconnaissance des symptômes et l'impact au quotidien. La moitié des hospitalisations pourrait être évitée par un suivi approprié des patients. Quelles mesures comptez-vous prendre à cet égard?

Le soutien des centres de post-hospitalisation et de collaboration structurée et multidisciplinaire est capital. Est-ce intégré aux travaux sur le financement des hôpitaux et/ou du traitement des maladies chroniques?

La Société européenne de cardiologie a émis des recommandations pour que les États membres transposent celles-ci automatiquement. Or, ce n'est pas le cas en Belgique.

Depuis un an, une association de patients n'a pas de réponse à leur demande de vous rencontrer. Pourquoi? Est-ce impossible pour votre agenda?

**Maggie De Block**, ministre: Le vieillissement aura un impact sur la prévalence de l'insuffisance cardiaque dans le futur.

Les maladies cardio-vasculaires sont parmi les maladies chroniques les plus fréquentes dans notre pays.

Le vaste plan pour une prise en charge intégrée des malades chroniques se met en place depuis cette année.

Le projet pilote a été étudié pour sa réponse aux besoins de prévention et de détection précoce, de prise en charge pluridisciplinaire, d'éducation du patient, de formation des professionnels. C'est nécessaire à une prise en charge intégrée des malades et cela vaut pour toutes les maladies chroniques.

Le plan cité veut se départir d'une approche trop centrée sur la pathologie et insuffler auprès des professionnels une autre manière de penser notre système de santé.

Il faut améliorer la qualité de vie des patients pour en garder un maximum en bonne santé.

L'accessibilité financière aux soins est importante sans oublier les facteurs sociologiques, économiques et culturels préventifs ou curatifs.

Nous espérons ainsi initier le changement d'approche suggéré. La Conférence interministérielle du 21 mars 2016 a conclu un protocole d'accord sur la prévention. On y reprend la lutte contre le tabagisme, l'alcool et la nutrition malsaine. Les groupes de travail thématiques commencent en septembre 2016.

Ne pouvant avoir des contacts avec toutes les associations de patients connues, mon cabinet a des rencontres avec l'association Luce et la Vlaams Patiënten Platform concernant la politique des soins intégrés pour les malades chroniques. Les associations de patients chroniques peuvent toujours participer au projet-pilote.

Pour les recommandations européennes, elles ont été à la base du projet pour les soins chroniques avec le trajet intégré proposés par tous les ministres concernés.

**André Frédéric** (PS): Ils ont eu l'occasion d'organiser un colloque au Parlement. Nous étions deux parlementaires présents. Je vous invite à poursuivre cette voie.

Les praticiens ont insisté sur la méconnaissance de l'insuffisance cardiaque par le grand public.

Lors de cette conférence, les praticiens insistaient sur la nécessité de sensibiliser davantage le grand public sur l'insuffisance cardiaque.

**Muriel Gerkens** (Ecolo-Groen): Lors de mes discussions avec les patients, les médecins et les infirmiers, ils ont mis en avant la méconnaissance des conséquences de cette pathologie sur la vie quotidienne.

Oui, la prévention est capitale mais l'accompagnement des patients par les professionnels de la première ligne l'est autant. Il serait opportun de le renforcer et le valoriser, et intéressant de mettre en place des structures d'accueil spécifiques.